

COLLOQUE ORGANISE A L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DES AVOCATS LOBBYISTES (AAL)

Date : 30 janvier 2017 de 14h30 à 18h30

Lieu : Palais du Luxembourg

Economie collaborative et "empreinte normative" : forces, stratégies et arguments en présence

Economie collaborative : nouvelles économies, nouvelles concurrences, nouveaux paradigmes ? Quelle est, au moment où la loi Sapin 2 se met en place, la place des lobbies et du lobbying ? Quelles sont les forces, les stratégies et les argumentations en présence ? Comment œuvrer pour un débat démocratique éclairé et respectueux de l'intérêt général ?

L'économie traditionnelle est aujourd'hui bouleversée par l'irruption de nouveaux types d'entreprises combinant innovation technologique (l'essor des plateformes numériques, de la géolocalisation, de la numérisation, des objets connectés...), émergence grandissante d'une culture du partage (des biens, du temps, du savoir, de l'argent...) et nouvelle organisation du travail (mode collaboratif, horizontalisé, auto-entrepreneuriat, co-working, raréfaction des modèles traditionnels, CDI en tête...).

Le rapport Terrasse a souligné la nécessité d'un cadre évitant de créer des "barrières qui n'existeraient pas ailleurs", permettant à la France de "rester pionnière" en la matière. La loi Lemaire, la loi Grandguillaume participent de ce débat, mais les conflits sont loin d'être éteints et risquent de se poursuivre au prix d'une perte de compétitivité pour le territoire national (p. ex. en termes d'adaptation de notre économie du tourisme, confrontée aux effets positifs d'une croissance mondiale du marché, et aux effets négatifs d'une perception dégradée du rapport qualité-prix en France ou des contrecoups des attentats de 2016 ; mais aussi en termes d'exploitation vertueuse sur le plan écologique de nouveaux modes de consommation).

Révolution schumpétérienne ou évolution naturelle, il est certain que la concurrence entre les modèles traditionnels et nouveaux donne lieu à des prises de position d'autant plus radicales que les secteurs concernés sont, ou non, régulés et, surtout, concurrentiels. Le débat est donc plus qu'ouvert sur la manière de concilier l'adaptation de nos règles de droit et la garantie d'une concurrence loyale.

A l'heure où le projet de loi Sapin 2 sur la transparence de vie économique manifeste le souhait de plus de transparence dans les rapports entre les acteurs économiques et les pouvoirs publics, il est temps de s'interroger sur la manière dont l'encadrement normatif d'une telle révolution économique et sociale s'élabore au vu des forces, stratégies et arguments en action.

Programme :

14h30 : accueil des participants

14h45 : allocution d'ouverture – présentation des thèmes abordés

15h00 : première table ronde - Transport & livraison : VTC, covoiturage, autopartage, livraison collaborative...: nouvelles concurrences ? Nouvelles règles ?

- ✚ définition des concepts
- ✚ identification des forces et enjeux en présence : professionnels c. occasionnels ; le critère de la non-lucrativité ; l'enjeu écologique
- ✚ les cadres réglementaires existants et leur logique
- ✚ les stratégies perceptibles
- ✚ l'avenir : convergence, complémentarité ou conflits ?
- ✚ Intervenants : Laurent Grandguillaume (député de Côte d'or, Président du Conseil de simplification), Teddy Pellerin (Président, Heetch), Stéphane Tisserand (Responsable des Affaires Publiques au Groupe MAIF, président du réseau Base), Ronan Kervadec (Président de la Fédération des plateformes collaboratives) et Benjamin Martin (Directeur conseil, Publicis Consultants et Manager, Viva Technology).
- ✚ La liste complète sera communiquée ultérieurement.
- ✚ Débats animés par Philippe Portier, président de l'AAL

16h20 : débats /salle

16h30 : pause

**16h45 : seconde table ronde - Logement : hébergement collaboratif, couchsurfing, hôtellerie...
Nouvelles concurrences ? Nouvelles règles ?**

- ✚ définition des concepts
- ✚ identification des forces en présence : y a-t-il concurrence entre hôtellerie et hébergement collaboratif ? les fraudes doivent elles dicter l'action publique ?
- ✚ les cadres réglementaires existants et leur logique
- ✚ les stratégies perceptibles
- ✚ l'avenir : convergence, complémentarité ou conflits ?
- ✚ Intervenants : Pascal Terrasse (député de l'Ardèche), Didier Chenet (Président du Synhorcat), Mustapha Mekki (Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité), Arthur de Grave (journaliste, OuiShare), Nicolas Jabaudon (Vice-Président des Offices de Tourisme de France, Directeur de Médoc Océan et professeur associé à l'Université de La Rochelle). La liste complète sera communiquée ultérieurement.
- ✚ Débats animés par Thaima Samman, administrateur de l'AAL

18h15 : débats /salle

18h30 : clôture des débats et fin du colloque